



## REUNION DU 17 JUIN 2019

---

### TRAVAUX / RÉNOVATION BOCCA CENTRE

Nous avons accueilli, pour un nouveau point d'étape sur les travaux, Madame Françoise BRUNETEAUX, Adjointe au Maire, qui se prête toujours avec efficacité et disponibilité au jeu des questions-réponses ainsi que, pour la CACPL, Monsieur Marc MAISONNAVE, directeur du pôle travaux et de la maîtrise d'ouvrage et Monsieur Jean-François GUILLAUMIN, directeur travaux infrastructures et voiries.

Madame BRUNETEAUX nous confirme que les équipes « sont à date à la demi-journée près ».

En conséquence, la place Roubaud, l'avenue Francis Tonner, les rues perpendiculaires adjacentes ..... seront livrées le 28 juin avec une remise en circulation le 1er juillet. Les finitions éventuelles seront effectuées du 28 juin au 12 juillet pour une inauguration le 13 juillet.

Le Square Barthélémy sera également livré mais pas la voirie autour qui fera l'objet avec la rue Paul Négrin, l'avenue de la Roubine (de Sémard à Négrin), de l'avenue Michel Jourdan des derniers travaux livrables en novembre 2019.

La rue Marco Del Ponte sera en double sens à la fin des travaux.

Sur la phase 2, Roubaud Nord (2022/2023), Madame BRUNETEAUX précise que, dans le cadre du concours d'architectes lancé, 62 propositions ont été reçues, 4 cabinets ont été retenus. L'attributaire sera désigné en fin d'année.

### **Questions / réponses :**

— les **caméras de la place Roubaud** ne seront pas parlantes. Ce dispositif n'est pas envisagé à Cannes eu égard notamment au nombre de caméras.

— « carrefour » Verrerie : les feux tricolores seront réinstallés mais fonctionneront **au clignotant**.

Les participants s'en félicitent car la période des travaux a permis de constater une plus grande fluidité de la circulation avec les feux au clignotant et dans le même temps de constater que les automobilistes étaient plus prudents.

— le sens de circulation actuel autour du Square Barthélémy est définitif.

— **zones de rencontre** : les participants sont réservés quant au respect de cette zone qui verra se croiser voitures, bus, deux roues motorisées, vélos, trottinettes, piétons. Il est suggéré la mise en place de radars pédagogiques pour inciter au civisme des usagers.

Madame BRUNETEAUX rappelle que ces zones existent déjà et que le résultat est positif. Il n'y a donc a priori aucune raison pour qu'il n'en soit pas de même à la Bocca.

Rappel : **la zone de rencontre est ainsi définie par l'article R 110-2 du code de la route**: « *section ou ensemble de sections de voies en agglomération constituant une zone affectée à la circulation de tous les usagers. Dans cette zone, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules. La vitesse des véhicules y est limitée à 20 km/ h. Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes, sauf dispositions différentes prises par l'autorité investie du pouvoir de police. Les entrées et sorties de cette zone sont annoncées par une signalisation et l'ensemble de la zone est aménagé de façon cohérente avec la limitation de vitesse applicable* ».

S'agissant des rues Goyet et Brouchier, les zones de rencontre sont incontournables puisque les stationnements ont été privilégiés et que les piétons n'ont d'autre choix que de circuler sur la chaussée.

Madame BRUNETEAUX précise que rien n'est jamais définitif et qu'il y aura toujours la possibilité de modifier après un premier bilan.

— stationnement avenue de la Roubine (section Sémard/ Négrin côté SNCF) : les stationnements « en long » sont en l'état maintenus. Un stationnement en épi suppose la concrétisation d'un accord avec la SNCF pour élargir la voie. C'est en cours.

— **avenue de la Roubine (section Négrin/rond-point Balitrand)** : il s'agira d'une autre phase de travaux comprenant l'enfouissement des lignes électriques puis chaussées et trottoirs. Madame BRUNETEAUX rappelle qu'une convention lie la ville et ENEDIS et expose que les travaux sur la section Négrin/ rond point Balitrand étaient hors budget . Ils seront programmés pour l'automne 2020.

Toutefois, l'ACO relayant les doléances des participants souhaite que des travaux de réfection soient entrepris aux endroits de la chaussée particulièrement détériorés et de ce fait accidentogènes.

— **bord de mer** :

**Rappel**: suite au rendez-vous en mairie du 25 août 2017 avec Madame BRUNETEAUX, nous vous annonçons les améliorations à venir pour la saison 2018:

— passage Sémard en sortie bord de mer : aménagement d'une plate forme plus large

— plage des Rochers et kiosque : aménagement d'un espace plus convivial avec arbres, bancs - passage protégé surélevé et sécurisé

— réhabilitation du petit bâtiment (passerelle menant vers le boulevard de la Mer) et passage protégé sécurisé et surélevé

— passage Morès : voûte repeinte et autres améliorations ponctuelles

— boulevard du Midi vers Cannes, niveau passage Leader : l'aménagement du « tourner à gauche » (**réalisé**)

Les améliorations sont toujours à venir alors que la saison 2019 est engagée.

Il résulte des échanges avec les riverains :

- plage des Rochers : le réensablement a été salué mais ils souhaitent que cette plage soit correctement et plus fréquemment nettoyée. L'employé municipal sur site pourrait être doté de moyens plus efficaces sachant que seule l'intervention humaine est possible.
- installation de bancs (section kiosques 20 à 22)
- veiller cette année à ne pas installer de WC à proximité des bancs.
- à nouveau et plus généralement concernant cette section et dans l'attente du prolongement de Boccacabana, techniquement plus compliqué compte tenu de la configuration, les riverains attendent que les mesures annoncées soient mises en oeuvre.
- Madame BRUNETEAUX confirme que l'élargissement de la plate-forme en sortie bord de mer du tunnel Sémard, est toujours d'actualité.
- le petit giratoire sur le boulevard du Midi au niveau de l'accès à la rue de la Verrerie est programmé. Il convenait d'attendre la livraison des travaux de la phase 1 de Bocca centre et notamment le rétablissement d'une circulation normale pour ne pas accroître inutilement les difficultés.
  
- **sécurisation du Boulevard du Midi**, toujours sur cette section, le temps nous a manqué pour aborder ce point. Pourtant, nos demandes sont constantes depuis octobre 2014, les engagements de la mairie tout aussi constants depuis décembre 2014 et le boulevard du Midi demeure inexorablement accidentogène.  
Nous allons relancer.

## **BRETELLE A8**

Nous maintenons «la pression» et rendons destinataires de nos courriers tant le Maire de Cannes que le Président du Département, es qualités de représentants des cocontractants d'ESCOTA (contrat du 11 mars 2016).  
Nous venons de saisir de ce dossier le Premier Ministre.  
Nous espérons une issue prochaine et favorable sans incidence financière pour les usagers et contribuables que nous sommes.

## **CABINET MAYANE**

**Rappel** : dans le cadre de la GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations ), la CACPL a mandaté le cabinet Mayane.  
Ce bureau d'études a pour mission d'évaluer et d'identifier, de façon précise et individualisée, les mesures qu'il convient de mettre en place pour chacun des bâtiments diagnostiqués.

Ces diagnostics de la vulnérabilité des logements ou des commerces sont gratuits, confidentiels et personnalisés.

**Ce dispositif est stipulé prendre fin en octobre 2019.**

Nous vous invitons si vous êtes concernés et que vous n'avez pas encore bénéficié de ce diagnostic de vous rapprocher du cabinet Mayane.

**Des permanences se tiennent tous les premiers mercredis de chaque mois de 11h à 12h30. Vous pouvez aussi les contacter au 04 22 46 11 85.**

## **LNPCA / CONCERTATION 2019**

Nous avons déjà eu l'occasion de vous informer et de vous transmettre les documents qui ont marqué ce dossier depuis octobre 2017 (assises nationales de la mobilité et mise en place du comité d'orientation des infrastructures).

Suite à la décision ministérielle du 4 mars 2019, SNCF Réseau a ouvert le 12 juin 2019 une concertation sur les phases 1 et 2 qui doit être suivie d'une nouvelle décision ministérielle début 2020 et d'une enquête d'utilité publique.

Notre secteur de concertation est le secteur 2 (Cannes/Antibes) et concerne notamment l'amélioration de la bifurcation Cannes/Grasse, la création d'une gare TER à la Bocca sur le site de Cannes marchandises et la suppression de l'actuelle halte TER de la Bocca, la création d'installations dédiées pour le remisage des TER toujours sur le site de Cannes marchandises.

SNCF Réseau a mis en place des modalités d'information et de participation du public. **Des panneaux d'information sont installés à la mairie annexe de Cannes, boulevard de la Ferrage.**

**Nous vous invitons à consulter le site :**

**[www.lignenouvelle-provencecotedazur.fr](http://www.lignenouvelle-provencecotedazur.fr)**

**A l'onglet « la concertation 2019 » : vous disposerez de toutes les informations et notamment du planning des réunions, ateliers, permanences.**

N'attendez pas, mobilisez-vous et **inscrivez-vous**.

Vous pouvez nous faire part de vos réflexions et commentaires par mail : **[avenir.cannes.ouest@gmail.com](mailto:avenir.cannes.ouest@gmail.com)**

Nous ferons un premier bilan lors de notre réunion de septembre.

## **PROCHAINE RÉUNION :**

**LUNDI 16 SEPTEMBRE 2019 à 17h30**  
**salle polyvalente de la Verrerie**  
**2 rue de la Verrerie à Cannes la Bocca**

*Avenir Cannes Ouest association loi 1901 n°w 061003431  
Résidence Maupassant 8, rue de La Verrerie, 06150 Cannes La Bocca  
email : [avenir.cannes.ouest@gmail.com](mailto:avenir.cannes.ouest@gmail.com)*